



**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE LA
SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU VENDREDI 2 DECEMBRE 2016**

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SUD
Entre-Deux - Saint-Joseph - Saint Philippe - Le Tampon

AFFAIRE N° 28-20161202

**DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DE LA CASUD AU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLEGE
JOSEPH HUBERT DE SAINT-JOSEPH**

L'an deux mille seize, le deux du mois de décembre à neuf heures quarante-cinq minutes, en application des articles L.2121-7, L.2121-8 et L. 5211-1 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), se sont réunis dans la salle des fêtes du 12^{ème} km sise au Tampon, rue Auguste Lacaussade, les membres du Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du Sud sous la présidence de Monsieur André THIEN AH KOON.

NOTA :

*Nombre de conseillers
en exercice : 48*

*Présents : 36
Absents représentés : 9
Absents : 3*

ETAIENT PRESENTS

- Commune du Tampon -

André THIEN AH KOON, Jacquet HOARAU, Bernard PAYET, Pierre ROBERT, Marie-Noëlle DEURVEILHER PAYET, Jacqueline FRUTEAU BOYER, Albert GASTRIN, José PAYET, Monique BENARD DESLAIS, Mimose DIJOUX RIVIERE, Daniel MAUNIER, Laurence MONDON, Rito MOREL, Marie-France RIVIERE, François ROUSSETY, Catherine TURPIN, Denise BOUTET TSANG CHUN SZE, José CLAIN, Jessica SELLIER.

Colette FONTAINE, Paulet PAYET

- Commune de Saint-Joseph -

Patrick LEBRETON, Inelda BAUSSILON, Harry MUSSARD, Blanche-Reine JAVELLE, Jean-Daniel LEBON, Marie-Jo LEBON, Rose-Andrée MUSSARD, Axel VIENNE, Raymonde VIENNE.

Alin GUEZELLO, François RIVIERE.

- Commune de L'Entre-Deux -

Bachil VALY, Isabelle GROSSET PARIS

- Commune de Saint-Philippe -

Olivier RIVIERE, Clarita TURPIN

REPRESENTES-PROCURATION

- Commune du Tampon -

Emmanuelle HOARAU (*représentée par Jessica SELLIER*).

Jean-Jacques VLODY (*Représenté par Colette FONTAINE*), Béatrice MOREL-CARRERE (*Représentée par Paulet PAYET*).

- Commune de Saint-Joseph -

Gilberte GERARD (*représentée par Rose-Andrée MUSSARD*), Christian LANDRY (*représenté par Inelda BAUSSILLON*), Marie-Andrée LEJOYEUX (*représentée par Blanche Reine JAVELLE*), Henri-Claude YEBO (*représenté par Axel VIENNE*)

Priscilla PAYET (*représentée par François RIVIERE*)

- Commune de L'Entre-Deux -

André DUPREY (*représenté par Bachil VALY*).

ETAIENT ABSENTS

- Commune de Saint-Joseph -

Henri-Claude HUET, Harry-Claude MOREL.

Harry MALET.

Les membres présents formant la majorité de ceux en exercice, le Président ouvre la séance. Conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, l'Assemblée procède à la nomination du Secrétaire de séance. A l'unanimité, Madame Laurence MONDON a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

AFFAIRE N° 28-20161202

**DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DE LA CASUD AU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DU COLLEGE JOSEPH HUBERT DE SAINT JOSEPH**

Note de synthèse

Le Président rappelle à l'Assemblée que par délibération en date du 6 mai 2014 – Affaire n° 15, le Conseil avait désigné ses représentants, appelés à siéger au sein des conseils d'administration des collèges et lycées.

A cet effet, Monsieur Harry MUSSARD avait été désigné comme représentant de la CASUD appelé à siéger au sein du Conseil d'administration du Collège Joseph Hubert de Saint-Joseph.

Par courrier en date du 20 mai 2015, Madame la Présidente du Conseil Départemental nous a informé de la désignation de Monsieur Harry MUSSARD en qualité de représentant du Conseil départemental au sein du Conseil d'administration du Collège Joseph Hubert de Saint-Joseph.

Monsieur Harry MUSSARD ne pouvant assurer à la fois les fonctions de représentant de la CASUD et du Conseil départemental au sein du Conseil d'administration du collège Joseph Hubert, il convient donc de procéder à la désignation d'un nouveau représentant de la CASUD appelé à siéger au sein du Conseil d'administration du Collège Joseph Hubert de Saint-Joseph, en remplacement de Monsieur Harry MUSSARD.

Il est donc proposé à l'Assemblée :

- De désigner un nouveau représentant de la CASUD appelé à siéger au sein du Conseil d'administration du collège Joseph Hubert de Saint-Joseph, en remplacement de Monsieur Harry MUSSARD,
- D'autoriser le Président ou le Vice-Président délégué à signer toutes pièces relatives à cette affaire.

Le Conseil est prié de bien vouloir en délibérer.

DECISION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Conseil,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Désigne Me Reine Blanche JAVELLE comme nouvelle représentante de la CASUD appelé à siéger au sein du Conseil d'administration du collège Joseph Hubert de Saint-Joseph, en remplacement de Monsieur Harry MUSSARD,
- Autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer toutes pièces relatives à cette affaire.

Abstention : 00

Contre : 00

Pour : 45

POUR EXTRAIT CONFORME

~~Le Président de la CASUD~~



André THIEN AH KOON